



FEMINA SIX CUP

2026



REGLEMENT DE L'EPREUVE

Principe général de l'épreuve :

La Fémina Six Cup est une compétition féminine par équipes supervisée et programmée par la Ligue de Golf du Grand Est et réservée aux golfs du Haut-Rhin.

Un seul club limitrophe et n'appartenant pas à la Ligue du Grand Est peut y participer en tant qu'invité. Si toutefois il devait y avoir plusieurs clubs intéressés, cette règle ne s'appliquera plus.

L'ensemble des clubs extérieurs à la Ligue de Golf du Grand Est devront alors s'acquitter chacun d'un droit d'engagement de 150 € avant le premier tour.

Les droits de jeu restent dus par les joueuses lors de chaque tour.

Six rencontres ont lieu au cours d'une saison.

Clubs de la Ligue Grand Est qui participeront à la Fémina Six Cup en 2026 :

- Golf des Bouleaux
- Golf d'Ammerschwihr
- Alsace Golf Links
- Golf du Rhin
- Golf de Hombourg

Clubs hors de la Ligue Grand Est qui participeront en 2026 :

- Golf de Rougemont le Château

Compétition ouverte à toutes les joueuses membres des amicales dames des six clubs, âgées de 25 ans minimum.

Calendrier 2026 :

Jeudi 16 avril : ALSACE GOLF LINKS (départs du 1 et du 10)

Mardi 5 mai : GOLF DES BOULEAUX (shot gun, 9h30)

Mardi 9 Juin : GOLF d'AMMERSCHWIHR (shot gun, 10h00)

Mardi 30 Juin : GOLF DE ROUGEMONT (départs du 1 et du 10)

Mercredi 2 Septembre : GOLF DE HOMBOURG (en principe, mise à disposition du terrain du Golf du Rhin - modalités à définir en fonction de l'avancée de la reprise du golf de Hombourg)

Mercredi 23 septembre : Finale au GOLF DU RHIN (départs du 1 et du 10)

Conditions de participation :

- Etre licenciée et membre de l'Association Sportive du club pour lequel on joue.
- Une joueuse étant membre à part entière de 2 clubs dont l'un participe à la FSC, en possession d'une licence française, même si sa licence n'est pas établie au nom du club concerné par la FSC, peut jouer la FSC pour ce club. Elle doit néanmoins s'engager pour ce seul club pour la saison complète.

Aucune limite d'index, mais ramené à 36 pour le décompte en net.

Formule de jeu : stableford – score enregistré sur RMS 9 de la FFGolf.

L'utilisation des voiturettes est laissée à l'appréciation de la Commission Sportive du club organisateur comme défini dans le vadémécum FFGolf pour les compétitions de clubs (exception : Ammerschwihr).

Proclamation des résultats sans remise de prix.

L'amicale qui reçoit, offre le repas et un encas au 9 à toutes les participantes du jour.

Tarifs

Le tarif de participation 2026 est fixé à 65 € par joueuse (green-fee, droit de jeu et repas). Chaque club fera sa propre répartition entre le prix du green fee et du repas. Il pourra également adapter les tarifs pour ses propres joueuses.

Le tarif du parcours de reconnaissance est maintenu à 40 € par joueuse dans tous les clubs.

Cocktail de la proclamation des résultats lors de la finale :

Lors de la finale, la Ligue de Golf du Grand Est participera à hauteur de 250 Euros au cocktail. Charge au club organisateur de cette finale de compléter ce montant si nécessaire.

Trophée de la Femina Six Cup :

Pour chaque rencontre le nombre de participantes est limité à 16 joueuses par club sauf pour le club recevant, dont le nombre de joueuses est limité à 30.

A chaque rencontre : addition des 6 meilleurs scores de chaque club :

- 2 bruts + 4 nets
- Le brut prime le net, chaque carte ne comptant qu'une seule fois.

Si une équipe se présente avec moins de 6 joueuses :

- Le décompte se fait de la manière suivante :
- ✓ Pour 5 joueuses : 2 bruts + 3 nets

- ✓ Pour 4 joueuses : 2 bruts + 2 nets
- ✓ Pour 3 joueuses : 2 bruts + 1 net
- ✓ Pour 2 joueuses : 1 brut + 1 net
- ✓ Pour 1 joueuse : 1 brut

A l'issue des six rencontres, le club ayant obtenu le plus grand nombre de points Stableford est déclaré vainqueur.

Le départage final éventuel des clubs ex-aequo se fait sur le total des points obtenus sur le dernier trou de la dernière rencontre, addition de 4 scores : 2 meilleurs bruts Stableford + 2 meilleurs nets Stableford sur le 18ème trou, éventuellement le 17ème, etc...

Le dernier tour donne lieu à la remise du Trophée à l'équipe gagnante qui le grava au nom de son club et le remettra en jeu l'année suivante.

Un Trophée remporté 3 années consécutives restera acquis.

Composition des parties et tirage des départs :

Toutes les joueuses partent des marques rouges en veillant à respecter le nombre de coups rendus selon la grille correspondante.

Il n'y a qu'une seule série et toutes les joueuses peuvent compter pour le résultat brut.

Le résultat brut prime sur le résultat net.

La composition des flights se fera en sorte de mélanger les index élevés et les index bas

Il convient d'éviter d'avoir 2 (ou 3) joueuses du même club dans le même flight.

Respect du temps de départ :

Il convient d'être présent au départ 10 minutes avant l'heure indiquée sur les heures de départs figurant au tableau officiel.

➤ Une joueuse ayant 5 minutes de retard (R5.3a) au départ, reçoit une pénalité de deux points Stableford (ex : score final en net = 36 ; ce score est ramené à 34).

➤ Pour un retard de plus de 5 minutes par rapport à l'heure de départ = disqualification de la joueuse, sauf circonstances exceptionnelles (ex : accident avec assistance aux blessés ou présence requise pour témoignage) (voir interprétation 5.3.1...) et sous réserve d'en avoir averti par téléphone le secrétariat du club.

Si la raison du retard est estimée recevable, la joueuse pourrait être intégrée dans une autre partie, dans la mesure du possible.

Carte de score :

Une carte de score signée et la joueuse ayant quitté le recording reste valable, et ne peut plus être discutée, sauf exceptions prévues dans les règles de golf.

En cas de problème, il convient de ne pas signer la carte, et d'en référer à sa capitaine ou au Comité de l'épreuve à l'issue du parcours.

Décompte des points Stableford : Chaque joueuse annonce son propre score à la fin du trou ; le score doit être validé par toutes les joueuses du flight.

Tous les scores sont notés sur chaque carte au départ du trou suivant.

En cas de litige : celui-ci doit être réglé au départ du trou suivant, ou les faits doivent être rapportés au Comité de l'épreuve au recording.

Abandon :

Si une joueuse abandonne la partie, elle est disqualifiée, même si le nombre de trous qu'elle a joué pourrait être pris en compte pour arrêt du jeu pour cause d'intempéries.

Si deux joueuses abandonnent et qu'il ne reste qu'une joueuse dans le flight concerné, une recomposition des flights peut être envisagée après validation des scores par toutes les joueuses jusqu'au moment de l'abandon des deux joueuses.

Soit le Comité lui trouve une personne accompagnatrice pour compter les coups et marquer le score, soit elle se raccroche au flight suivant.

Litige :

Il n'est pas indispensable qu'un arbitre soit présent ; en l'absence d'un arbitre, les capitaines nommément désignées avant le début de l'épreuve prendront collégialement les décisions nécessaires pour régler les litiges entre joueuses.

En cas de litige entre les capitaines, il y aura lieu d'en référer à la Commission Féminine de la Ligue qui prendra les décisions adéquates en requérant si nécessaire l'avis de la Commission Arbitrage de la Ligue.

Communication :

- Affiches réalisées par la Ligue
- Sites internet de la Ligue et des Clubs
- Réseaux sociaux

Le tableau des résultats mis à jour (ainsi que des photos si possible) seront transmis après chaque épreuve à Michèle LAURENT, commission féminine de la Ligue de Golf du Grand Est (michele.lm@orange.fr) pour publication sur la page dédiée du site internet.

Les résultats de chaque poule et de chaque tour, ainsi que le classement général du Trophée seront publiés sur le site de la Ligue de Golf du Grand Est (www.ligue-golfgrandest.org) onglets Compétition, Dames, Interclubs